

# APÉtUL

Association des parents-étudiants  
de l'Université Laval



## Rapport annuel d'activités 2018-2019

Assemblée générale annuelle, 9 novembre 2019



## Table des matières

<b>Mot de la présidente.....</b>	<b>3</b>
<b>Notre mission .....</b>	<b>7</b>
<b>Nos valeurs .....</b>	<b>7</b>
<b>L'Association.....</b>	<b>9</b>
<i>Membres .....</i>	<i>9</i>
<i>Conseil d'administration 2018-2019 .....</i>	<i>9</i>
<i>Postes externes au Conseil d'administration.....</i>	<i>10</i>
<i>Comités et coalitions .....</i>	<i>11</i>
<i>Employé.es .....</i>	<i>11</i>
<b>Activités 2018-2019.....</b>	<b>12</b>
<i>Activités de promotion .....</i>	<i>12</i>
<i>Activités sociales et communautaires .....</i>	<i>13</i>
<i>Affaires politiques et partenariats.....</i>	<i>15</i>
<i>Prix et reconnaissances .....</i>	<i>18</i>
<i>Financement de l'Association.....</i>	<i>19</i>
<b>Projets en cours .....</b>	<b>21</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>22</b>
<i>Partenaires principaux .....</i>	<i>22</i>
<i>Autres partenaires.....</i>	<i>23</i>
<b>Annexe 1 : ÉTATS FINANCIERS.....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE 2 : Budget prévisionnel 2019-2020.....</b>	<b>26</b>



## Mot de la présidente

Ce fut un honneur et réel plaisir d'avoir été la présidente de l'APÉtUL 2018/2019. Cette année, marquée par l'adoption de la politique familiale à l'université Laval, restera l'un des moments le plus importants dans la vie de notre Association.

Présider le CA de l'APÉtUL est tout d'abord une marque de confiance, de générosité de la part des autres membres et collègues du CA et c'est ce qui justifie tout le plaisir et le bonheur que j'ai eu cette année 2018/2019. Je remercie toute la famille de l'APÉtUL.



L'année 2018-2019 a été une année forte en émotions pour l'équipe de APÉtUL. Des membres du CA ont été confrontés à une perte douloureuse de leurs enfants après de longues périodes de combats dans les hôpitaux du Québec et un autre membre du CA a perdu sa Maman. Des membres du CA ont connu des problèmes familiaux importants confirmant combien la conciliation famille-étude -travail a été longue et difficile pour ces pères et ces mères de familles qui malgré tout cela ont décidé de donner de leur temps, de leur expertise, de leurs compétences au service des parents étudiants pour faire avancer l'APÉtUL. Ce choix exprime non seulement une générosité hors pair mais démontre combien les parents étudiants de l'UL disposent d'une expertise reconnue, d'une capacité à faire bouger les lignes mais surtout de leur grande volonté de protéger les droits des parents-étudiants.

En cette année 2018/2019, l'APÉtUL a présenté une demande de cotisation dédiée à la CADEUL et à l'AÉLIES. Nous avons concrétisé un des points de notre plan d'action car la cotisation de 0,50\$ par les étudiants des associations, nous aurait assuré une pérennité financière qui se matérialiserait par la bonification de l'offre de services aux parents-étudiants. Malgré le travail ardu de l'équipe de APÉtUL à travers une mobilisation exceptionnelle (participation à des assembles générales d'associations départementales et universitaires, préparation du matériel de sensibilisation, du plan d'actions et de réalisation, lancement de pétition, entre autres), ce projet n'a pas eu d'approbation de la part de nos partenaires (CADEUL, AÉLIES) en raison d'un contexte universitaire peu favorable à l'organisation de referendum. Toutefois, ce n'est que partie remise car pour mieux assurer une stabilité à l'association, l'obtention d'un financement de la mission est nécessaire. Nous sommes en train de travailler sur une nouvelle stratégie de recherche de financement à court, moyen et long terme.

Aujourd'hui, la situation de l'association est plus que positive, car nous avons obtenu des résultats dans l'offre de services avec une ouverture du local 5 jours par semaine et un suivi régulier sur les dossiers des parents-étudiants.



En effet, malgré ces moments particulièrement difficiles pour nos représentants car les défis financier, humain et matériel étaient importants, de grands accomplissements ont eu lieu, au premier desquels l'adoption et le début de mise en vigueur de la Politique relative aux étudiantes et étudiants parents de l'UL. Cette politique, qui est l'aboutissement d'un travail remarquable effectué par des dizaines de personnes depuis 2006, par différentes équipes qui se sont succédé aux commandes de l'association, est un grand pas et nous en sommes très fiers. Je dis sincèrement MERCI à chacun-e d'entre vous car sans cette famille, on n'aurait pas eu ces résultats positifs et significatifs.

Un grand projet a été conclu avec le Secrétariat à la condition féminine du Québec, « À pas de bébé, à pas de géant » afin de mettre en place des mesures structurelles importantes pour les parents étudiants de l'UL et ce projet avance bien dans sa réalisation.

Des solutions pour les pensions alimentaires et des congés parentaux sont proposées grâce à la mobilisation des bénévoles de l'APÉtUL, entre autres.

Évidemment, tout cela n'exclut en rien une grande ouverture vers des objectifs plus importants pour les parents- étudiants et la famille APÉtUL sera en mesure de réaliser tous ces projets avec la participation de chaque parent- étudiant.

Dans la vie d'une association, il se peut qu'il y ait une divergence entre le CA et le personnel sur la priorisation des besoins, mais grâce au sens des responsabilités et aux valeurs qui nous gouvernent, nous avons pu maintenir l'APÉtUL dans une situation stable pour ses membres.

Nous avons pleuré ensemble, partagé nos moments de joie comme de tristesse, nous avons été unis et répondus présents quand c'était nécessaire et j'ai beaucoup appris, j'ai grandi grâce à vos remarques, vos encouragements et votre amour en mon endroit et je vous dis Merci.

L'auteur.e ou les auteurs-es de ces mots *#BadDecision* nous ont offert encore une fois l'occasion de démontrer à la face du monde que l'APÉtUL avait le soutien de la communauté universitaire et du Québec. Dans toutes nos luttes pour une meilleure reconnaissance du statut des parents étudiants, les amis-es et sympathisants-es de l'APÉtUL nous ont témoigné une marque d'affection et de soutien.

Je remercie donc de près comme de loin toutes les personnes qui ont contribué à préserver l'intérêt de l'association dans des moments complexes.

Je tiens donc à saluer l'engagement et leur dévouement de tous nos bénévoles qui œuvrent depuis plus de 12 ans auprès de l'Association et j'accorde une mention spéciale à mon équipe sortante qui a su avec respect et rigueur ont pu garantir son bon fonctionnement ainsi qu'à faire avancer la cause des parents-étudiants.

À ce titre, je remercie chaleureusement le travail de :



- Pier-Alexandre Desrosiers, vice-président de l'APÉtUL, avec un air calme et serein, notre VP a apporté une contribution importante dans la réalisation de nos objectifs en prenant en charge des dossiers de la politique familiale. Grâce à son dévouement pour la cause des parents étudiants, l'association a bonifié son offre de service à travers l'accueil et l'accompagnement des parents-étudiants. Merci Pier-Alexandre, je te souhaite un plein succès dans toutes tes démarches professionnelles et familiales.
- Sandra Escalera, administratrice, toujours fidèle à la protection des droits des parents étudiants internationaux, Sandra a porté la question des assurances, de l'accès aux soins de santé des enfants de parents étudiants internationaux devant les plus grandes autorités institutionnelles et politiques du pays. Merci à Sandra pour tous tes efforts et ta détermination pour les droits des parents étudiants internationaux.
- Jocelyn Romain Mevoanou, trésorier qui a démissionné au mois de juin 2019, s'est efforcé de gérer les ressources financières de l'APÉtUL avec rigueur et sérieux malgré les conditions d'exercice très difficile. Merci Jocelyn d'avoir contribué à plus de transparence et de simplification de la trésorerie.
- Ana Rosa Dallaire-Gagnon, vice-présidente aux communications, est une professionnelle des médias. Ana rosa, a permis à l'APÉtUL de rayonner dans l'espace médiatique du Québec à travers non seulement son travail impeccable de vp aux communications mais aussi comme étudiante ayant mobilisé ses collègues à la cause des parents étudiants. Merci Ana-rosa pour ton dévouement et ton travail exemplaire pour l'APÉtUL.
- Hanane Boukabache, vice-présidente aux activités, a rejoint l'équipe en cours de mandat mais a retrouvé sa place tout de suite au CA. Hanane est consensuelle, discrète mais efficace dans son rôle de VP- aux activités. Merci à toi ma chère pour le travail accompli.
- Inheldia Cossou-Gbeto, très discrète mais très engagée pour la cause des parents étudiants, éprise de justice et d'égalité, Inheldia, la secrétaire de l'APÉtUL que je remercie de son soutien dans la réalisation de notre mandat se rendant disponible à chaque fois qu'il lui était possible de participer aux rencontres du CA et de faire des rapports. Je te dis merci Inheldia.
- Je remercie la coordonnatrice sortante Annie-Pierre Bélanger de son travail au sein de l'Association ces 10 dernières années, marqué par une vision ayant pour objectif de mieux protéger les droits des parents étudiants. L'APÉtUL te souhaite plein succès dans tous tes projets personnels et professionnels.
- Je remercie Marie-Pier Landry d'avoir su porter la question des congés parentaux au cœur des négociations de la Coalition et aussi dans le cadre d'une collaboration APÉtUL et les élus provinciaux. Merci pour tout.



- Merci à Sylvie Côté pour son engagement dans le comité PA-AFE, car même si nous n'avons pas encore obtenu le retrait définitif de la pension alimentaire dans le calcul de l'aide financière, de grosses avancées ont été réalisées.
- Un Grand merci à la *responsable de la sensibilisation des facultés et des départements* : Sonya Guedouara et au responsable du site web Jonathan : Bergeron
- Merci à la fondatrice et membre émérite : Charlotte Habegger
- Enfin, un grand merci aux partenaires qui ont nous font confiance, qui croient en nous, en notre expertise, notre sérieux, notre détermination et qui nous accompagnent de par leur contribution financière ou matérielle et de leur soutien pour la réussite de notre mission.

Je retiens de ce mandat, une chose importante : donner sans rien attendre est une vertu chez les parents étudiants qui ont encore une fois démontré que non seulement la conciliation famille-études - travail était possible mais que la conciliation -famille-étude-travail - implication sociale était réalisable.

C'est donc une grande fierté et un honneur de vous avoir croisé dans mon chemin et souhaite un plein succès à l'APÉtUL dans ses projets actuels et futurs.

Je reste convaincue que l'APÉtUL sera au rendez-vous du donner et du recevoir pour le bien-être des parents-étudiants.

On va y arriver !!!!

### **Ndeye Dieynaba Ndiaye**

*Présidente et mère de trois filles*

Chargée de cours de la Faculté de droit, Université Laval

Doctorante en droit international, Université Laval et Université McGill

Étudiante au baccalauréat en droit, Université Laval

Responsable du centre de soutien aux étudiants des cycles supérieurs de la Faculté de droit, université Laval.





## Notre mission

L'Association des parents-étudiants de l'Université Laval est une association parascolaire organisée en organisme à but non lucratif, dont la mission est d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des parents-étudiants de l'Université Laval.

Son action se décline en trois volets distincts et complémentaires :

### - Défendre les droits des parents-étudiants

L'APÉtUL s'attèle à améliorer les conditions de vie des parents-étudiants en favorisant une meilleure articulation famille-études-travail. Elle représente ces derniers auprès des autorités compétentes afin de favoriser leur visibilité ainsi que la reconnaissance de leurs besoins spécifiques.

### - Favoriser l'entraide

Développer l'entraide et la solidarité entre parents-étudiants afin de briser l'isolement, leur offrir des opportunités de rencontre et d'échange par le biais d'activités, de services ainsi que par l'accès à un milieu de vie adapté aux réalités familiales et aux enfants sur le campus est un des fers de lance de l'Association.

### - Informer et écouter

L'APÉtUL est, au sein de l'Université Laval, un centre de ressources spécifiques dédié aux parents-étudiants. En plus d'offrir un service d'écoute et de documentation adapté, l'Association vient en aide aux parents-étudiants en les orientant vers les ressources universitaires dont ils ont besoin.

Les bénéficiaires ultimes de nos actions sont les parents-étudiants, présents ou en devenir, en particulier les femmes et les étrangers qui connaissent, de par leur genre ou leur statut migratoire des obstacles souvent importants à surmonter.

## Nos valeurs

Nos quatre valeurs fondamentales, qui guident l'ensemble de nos actions, sont la solidarité, l'équité, le respect et le partage.

### Respect

Écoute, tolérance, empathie, ouverture d'esprit et dialogue sont au cœur de l'approche privilégiée par l'APÉtUL. Reconnaître la divergence d'intérêts, les différences de valeurs et de cultures permettent d'entretenir une attitude ouverte et proactive à l'égard de ceux qui les expriment. Ce sont les maîtres mots d'une bonne collaboration.



## Solidarité

Entraide, coopération, mutualité. Le rôle des représentants de l'APÉtUL consiste, entre autres, à accompagner les parents-étudiants dans leur parcours universitaire tout en créant une communauté d'étudiants conscients de leurs droits et de leurs intérêts communs. L'Association se concentre ainsi sur les relations humaines, en agissant dans un esprit de fraternité, d'empathie, d'ouverture aux autres et d'écoute.

## Équité

La justice sociale est au cœur de l'action de l'APÉtUL qui cherche à rétablir l'égalité des chances entre les étudiants. Favorisant une approche intersectionnelle, nous reconnaissons qu'une personne peut subir simultanément plusieurs formes de stratification ou de discrimination. Nous considérons que les différenciations sociales telles que le genre, la classe sociale, l'origine nationale ou ethnique ou encore l'orientation sexuelle ne sont pas des caractéristiques cloisonnées et qu'elles doivent être envisagées comme un tout agissant de façon interdépendante sur la vie des parents-étudiants.

## Partage du savoir

Le partage des connaissances et des expériences individuelles ou collectives enrichit la pratique et le savoir-faire. Il favorise l'innovation et les liens de réciprocité à l'égard de nos partenaires tout en maximisant l'impact de notre action.





## L'Association

L'Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉtUL) représente les membres de la communauté universitaire qui sont étudiants et qui ont un ou des enfants à charge, tout en restant ouverte à toutes les personnes désirant s'impliquer pour son bon fonctionnement.

L'APÉtUL est enregistrée comme organisme sans but lucratif. Elle est également accréditée au Bureau de la Vie Étudiante (BVE) en tant qu'association étudiante parascolaire et soumise aux règlements et politiques de l'Université Laval concernant les associations.

## Membres

L'APÉtUL est fière de pouvoir représenter un nombre toujours plus croissant de parents-étudiants au sein de la communauté universitaire. C'est ainsi que cette année, l'Association a accueilli au sein de sa communauté 98 nouveaux étudiant.es, portant à 746 le nombre total de membres, tous parents-étudiants.

Nombre d'entre vous ont fait appel aux services de l'APÉtUL, que ce soit pour obtenir de l'aide, des conseils ou encore un suivi personnalisé de leur dossier auprès des autorités de l'Université.

Par ailleurs, grâce à l'appui de la CADEUL, l'APÉtUL dispose d'un local au cœur du pavillon Pollack (POL-2229), qui a été adapté pour répondre aux besoins des parents-étudiants et de leurs enfants. On y retrouve notamment du matériel pour l'alimentation des familles (coussin d'allaitement, banc d'appoint pour faire manger les tout-petits, micro-ondes, collations), des jeux de toutes sortes et pour tous les âges, un divan confortable et une table de travail avec plusieurs chaises pour faciliter les travaux d'équipe et les repas en famille. Les parents-étudiants peuvent avoir accès à une clé du local en joignant l'APÉtUL par courriel ([assoparentsul@gmail.com](mailto:assoparentsul@gmail.com)). Le local offre également un espace de travail à la coordonnatrice et aux divers employé.es et bénévoles. Les réunions de plusieurs comités y ont aussi lieu, ainsi que plusieurs activités sociales et communautaires. Ainsi, l'an dernier, notre local a été utilisé pendant un total de 27 heures, parfois en dehors des heures d'ouverture, par neuf de nos membres qui détenaient un droit d'accès.

## Conseil d'administration 2018-2019

Pour l'exercice 2018-2019, le conseil d'administration de l'APÉtUL était composé des sept membres suivants :

- *Présidence* : Ndeye Dieynaba Ndiaye, doctorat en droit international
- *Vice-présidence* : Pier-Alexandre Desrosiers, baccalauréat intégré en économie et mathématiques
- *Secrétaire* : Inheldia Cossou-Gbeto, maîtrise en santé publique



- *Trésorerie* : Jocelyn Romain Mevoanou, maîtrise en comptabilité
- *VP aux activités* : Hanane, Boukabache, maîtrise en sciences dentaire
- *VP aux communications* : Ana Rosa Dallaire-Gagnon, certificat en journalisme
- *Administration* : Sandra Escalera, doctorat en science politique



Le CA a tenu vingt-deux réunions d'une durée de 2 h à 3 h. Quatre personnes ont participé aux réunions en tant qu'observateurs : Sylvie Côté, Laurence Simard, Louis-Xavier Lamy, Joyce Labonté.

### Postes externes au Conseil d'administration

Plusieurs postes, externes aux activités du Conseil d'administration, ont été délégués aux membres de l'APÉtUL :

- *Responsable du site web Jonathan* : Bergeron
- *Responsable du dossier Pensions alimentaires à l'aide financière aux études (PA-AFE)* : Sylvie Côté
- *Responsables du dossier Politique familiale* : Ndeye Dieynaba Ndiaye et Pier-Alexandre Desrosiers
- *Responsable des congés parentaux* : Marie-Pier Landry
- *Responsable de la sensibilisation des facultés et des départements* : Sonya Guedouara
- *Responsable du dossier Parents-étudiants-internationaux* : Sandra Escalera



- *Personne-ressource pour les parents-étudiants- internationaux* : Corinne Béguerie -Goddaert
- *Fondatrice et membre émérite* : Charlotte Habegger

### Comités et coalitions

Durant l'année écoulée, l'APÉtUL a siégé au sein de divers comités de travail.

- Le **Comité Politique familiale de l'Université** (APÉtUL, CADEUL, ALIÈS) travaille sur la promotion, la recherche, l'élaboration et la mise en œuvre de la première politique familiale au Québec.

*Délégués* : Ndeye Dieynaba Ndiaye, Marie-Pier Landry, Sandra Escalera, Pier-Alexandre Desrosiers étaient les délégués.

- Le **Comité Pension alimentaire à l'Aide financière aux études (PA-AFE)** travaille à mettre fin au détournement des pensions alimentaires pour enfants à l'AFE.

*Délégués* : Sylvie Côté

- La **Coalition contre le détournement des pensions alimentaires pour enfants** regroupant des groupes nationaux étudiants et communautaires

*Délégués* : Sylvie Côté

- La **Coalition pour la conciliation travail-famille-études (CCTFÉ)** regroupant plus de 200 000 travailleuses, travailleurs, étudiantes et étudiants au Québec

*Délégués* : Ndeye Dieynaba Ndiaye, Frédérique Desbiens et Pier-Alexandre Desrosiers

- Le **Comité 0.5 ans Ste Foy et Table familles secteur Ouest** se charge de trouver des partenaires de garderie.

*Déléguée* : Ana Rosa Dallaire-Gagnon

### Employés.es

- *Coordonnatrice* : Annie-Pierre Bélanger
- *Agent de développement* : David Doyon





## Activités 2018-2019

### Activités de promotion

#### *Portes ouvertes de l'Université Laval automne 2018 et hiver 2019*

L'APÉtUL a participé avec succès à la journée portes ouvertes de l'Université Laval. De nombreux parents-étudiants ont eu accès au kiosque tenu par nos bénévoles tout en profitant d'une halte-garderie spécialement installée pour l'occasion. C'est un grand moment de rencontre et d'échanges entre l'APÉtUL, ses membres, les parents-étudiants.es et la communauté universitaire.

#### *Rentrée UL Automne 2018 et Hiver 2019*

La Rentrée UL est toujours un moment fort pour l'APÉtUL car c'est l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes et de nous faire connaître au sein de la communauté universitaire. Ce fut également l'occasion pour beaucoup d'étudiants d'en apprendre davantage sur la politique familiale alors en cours d'adoption.



#### *Exposition photographique avec l'IFSEE : le congé paternité*

L'exposition, organisée en partenariat avec l'ambassade de Suède, proposait d'aborder la question du congé paternité dans une perspective féministe et fournissant un comparatif entre le congé parental en Suède et celui offert au Québec. Tout en présentant les avancées historiques dans ce domaine, l'exposition abordait, à travers des témoignages, la reconnaissance du congé paternité dans le monde du travail ainsi que dans le monde étudiant.

#### *Camp de formation de l'ASSÉ : Parent-étudiants : une réalité à des kilomètres de la mienne... ou pas. Comment passer de la prise de conscience à l'action ?*

Un atelier d'une heure trente, tenu par l'APÉtUL, a été organisé dans le contexte de camp de formation de l'ASSÉ. Cet atelier avait pour vocation de sensibiliser l'auditoire aux réalités des parents-étudiants en décrivant leur réalité ainsi que le travail de l'APÉtUL sur le terrain. L'Association s'est donc attardée à décrire les discriminations subies par les parents-étudiants lors de leurs études avant d'aborder la possibilité pour les représentants des associations étudiantes d'adopter des pratiques inclusives, favorisant la participation des parents-étudiants dans leurs instances.



### **Participation au 71<sup>ème</sup> Congrès des relations industrielles**

L'APÉtUL est intervenue lors du 71<sup>ème</sup> Congrès des relations industrielles de l'Université Laval qui s'est tenu à Québec le 26 avril 2019 afin de présenter la mission de l'Association ainsi que les projets développés pour la mise en place de la politique familiale. Sa participation a permis d'éclairer et de rehausser les débats des séances plénières ainsi que des différents ateliers. Elle a ainsi pu rendre compte des différentes réalités auxquelles ses membres sont confrontés au quotidien dans le monde du travail. Son intervention a également permis de mettre en lumière l'importance des collaborations entre le milieu universitaire et le milieu professionnel. Deux-cent soixante-dix personnes, dont une centaine d'étudiant.es ont participé.

### **Activités sociales et communautaires**



**Activité familiale de la rentrée!**

Mini-olympiades  
Les douzes travaux de l'APÉtUL

BBQ, hot-dogs et blé d'inde  
7 septembre | 16 h à 20 h  
Coin Avenue du séminaire - Rue de l'Université  
(Atrium DKN en cas de pluie)



Les enfants sont les bienvenues!  
Toute la communauté universitaire est invitée!

Merci à nos partenaires



**APÉtUL**  
Association des parents-étudiants de l'Université Laval

INFORMATIONS  
assoparentsul@gmail.com  
TEL : 418-656-2131  
POSTE 3405

### **Fête familiale : les 12 travaux de l'APÉtUL**

Dans le cadre de la rentrée, L'APÉtUL a souhaité faire participer les familles dans les célébrations entourant les activités de l'intégration sur le campus de l'université Laval. C'est ainsi qu'un barbecue familial jumelé à une compétition amicale prenant la forme d'une « mini-olympiade » de 12 épreuves, pour petits et grands, a été mis sur pied afin de susciter de faciliter l'intégration des parents-étudiants, membres et non-membres, au sein de l'université et de l'Association ainsi que de créer des liens.

### **Assemblée générale annuelle des membres 2018**

Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'APÉtUL qui a eu lieu le 13 octobre 2018, les membres ont approuvé les prévisions budgétaires pour l'année ainsi que des modifications mineures à la charte de l'association. Seize adultes et douze enfants ont participé à l'AGA. Enfin, de nouveaux membres ont été accueillis sur le C.A de l'APÉtUL.

### **Paniers de Noël**

L'APÉtUL, en partenariat avec l'Association des étudiantes et étudiants en sciences de l'administration de l'Université Laval, a participé à l'opération paniers de Noël. C'est ainsi que onze parents-étudiants ont pu s'inscrire et recevoir un panier. Les bénévoles se sont rendu.es dans les familles afin de les distribuer avant Noël.

### *Fête de Noël*

L'activité a attiré des adultes et enfants de tous âges. Les familles présentes ont amené un repas à partager, ce qui a permis de constituer un magnifique festin diversifié. Chacun a pu s'amuser à sa façon, que ce soit en dansant en groupe, en assistant aux prestations préparées par les enfants, en jouant à coller le nez du renne Rudolph en carton, en faisant des bricolages de Noël ou encore en ayant un maquillage festif. Des surprises ont été remises et il y a eu beaucoup de plaisir en cette période de l'année où les parents-étudiants avaient besoin de célébrer leur fin de session et de simplement s'amuser en famille.





## Affaires politiques et partenariats

### *Comité Politique familiale*

Officiellement formalisé en 2017, l'APÉtUL et les grandes associations étudiantes que sont la CADEUL et l'AELIÉS ont cette année continué à travailler en collaboration afin d'adopter une politique familiale aux études. Ensemble, les trois associations représentent 100 % des étudiantes et des étudiants. Le comité a tenu quelques rencontres au cours de l'année.

### *Adoption de la première politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents au Québec*

Après des années de travail et de négociations acharnées entre les représentant.es des associations membres du Comité Politique familiale, le directeur des Services aux étudiants, M. Denis Bussière, et son équipe, la politique relative aux étudiantes et étudiants parents de l'Université Laval a enfin été adoptée le 15 mai 2019 afin d'entrer en vigueur à l'automne. L'Université Laval devient ainsi la première université québécoise à se doter d'une telle politique.

Son adoption a fait l'objet d'une importante couverture médiatique auprès des journaux, de la radio ou encore de sites internet qui ont relayée cette formidable victoire. On compte parmi les diffuseurs





d'information : Radio Canada<sup>1</sup>, le Soleil, le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, Affaires Universitaires, Impact campus, le Fil, ULaval nouvelles et le CKIA.

La politique a permis de grandes avancées dans le statut des parents-étudiants à l'Université. Elle leur reconnaît ainsi un statut qui leur est propre, ouvrant ainsi la porte à un certain nombre de mesures de conciliation. Désormais, lorsque l'on est reconnu comme étudiant.e parent par l'Université, des accommodements peuvent être envisagés. En effet, l'Université Laval s'est engagée à ce que son Règlement des études soit interprété à la lumière de la nouvelle politique et reconnaisse que les raisons familiales constituent un motif sérieux lors de manquements aux activités pédagogiques. Par ailleurs, deux autres statuts, relevant de situations spécifiques, découlent du statut « étudiant.e parent ». En effet, un.e étudiant.e parent peut désormais être inscrit.e à temps partiel tout en étant reconnu.e à temps plein. L'étudiant.e est alors considéré.e comme « réputé.e à temps plein ». De même, un.e étudiant.e peut être « présumé inscrit.e » lorsqu'il ou elle se voit dans l'obligation d'interrompre momentanément ses études pour raisons familiales. Ce statut implique qu'une absence a été autorisée pour un délai maximum de deux ans, sans que l'étudiant.e ait à reformuler une demande d'admission à la fin de ce délai.

Par ailleurs, un Comité-conseil a également été mis en place. Composé de représentant.es de l'université, de professeur.es, d'étudiant.es de tous les cycles, il a pour mandat de déterminer si des améliorations de la politique sont nécessaires et si celle-ci doit être révisée. Il fournit alors des recommandations au vie-rectorat. Deux parents-étudiants, en accord avec l'ALIÉS et un.e parent-étudiant.e, en accord avec la CADEUL, siégeront dans cette nouvelle instance.

De son côté l'APÉtUL travaille à ce que cette politique soit connue de toute la communauté universitaire et continuera à travailler à l'amélioration de ses dispositions.

### *Partenariat avec la Garderie Le Ranch des Amis*

Consciente des difficultés que rencontre les parents-étudiants à trouver des places en garderie, l'APÉtUL a cette année conclu un partenariat avec la garderie Le Ranch des Amis, située au 2071, chemin Ste-Foy, qui donnera désormais la priorité aux parents-étudiants. Pour se faire, un critère « parent-étudiant » a été ajouté dans le formulaire à remplir pour la demande de garde.

### *Comité PA-AFE (Pensions alimentaires à l'aide financière aux études) et Coalition contre le détournement des pensions alimentaires*

Dès le début de ses activités, le comité a intégré la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires où siège le Front commun des personnes assistées sociales, la Fédération des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), l'Union étudiante du Québec (UEQ), les Services juridiques Pointes-Saint-Charles et le Groupe

---

<sup>1</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1282393/etre-parent-et-etudiant-une-conciliation-pas-toujours-evidente>



de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ) et le Regroupement des organismes ESPACE du Québec. La Coalition a élaboré un argumentaire général et spécifique pour les quatre programmes sociaux qui continuent de détourner les pensions alimentaires (aide sociale, aide financière aux études, allocation-logement et aide-juridique), malgré la défiscalisation des pensions alimentaires à la fin des années 90.

Le retrait de la pension alimentaire dans le calcul de l'aide financière aux études reste la principale préoccupation de l'APÉtUL. C'est dans cette optique que Sylvie Coté, notre représentante chargée du dossier, a travaillé main dans la main avec la coalition afin de faire avancer le dossier. Bien que le dossier soit toujours en cours, d'autres progrès ont été réalisés par la Coalition. À ce titre, une avancée significative a été réalisée lors de l'adoption d'une mesure visant à augmenter le montant d'exemption, passant de 100\$ à 350\$/ mois par enfant. Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à fournir un meilleur soutien aux familles à faibles revenus bénéficiant d'un programme d'aide au logement. En effet, celles-ci verront l'exemption de leur pension alimentaire pour enfant passer de 0\$ à 4200\$ par année à compter du début 2020.

#### *Participation à la Coalition pour la conciliation famille-travail-études*

La Coalition (CCFTÉ) représente plus de deux millions de travailleurs, travailleuses, étudiants et étudiantes au Québec. Elle est formée de syndicats provinciaux, de regroupements pour la proche aide et d'associations de parents-étudiants. Son objectif est de représenter les enjeux de la conciliation famille-travail-études auprès du gouvernement du Québec. L'APÉtUL a adhéré à la Coalition en hiver 2017 et a, une nouvelle fois, renouvelé son adhésion cette année (100\$/ an). Nos délégués participent par visioconférence ou de déplacement à Montréal afin de participer aux rencontres avec d'autres membres de la Coalition.

Au cours de l'année, nous avons rencontré plusieurs élu.es à travers les démarches de la Coalition. Un Comité stratégique de la CCFTÉ a été mis en place afin d'adopter un plan d'action et de communication. Cet outil permet de définir les objectifs et de développer des stratégies médiatiques et de mobilisation. Une plateforme de revendications sensibles aux besoins des parents-étudiants a été adoptée et devrait être validée par ses membres d'ici la fin novembre 2019.

#### *Congés parentaux et politique familiale*

Une rencontre a été organisée avec Gabriel Nadeau-Dubois et son équipe à l'Assemblée nationale, afin d'aborder les revendications de l'APÉtUL. Le 17 juillet dernier, à la demande de l'attaché politique du Ministre de la famille, une rencontre s'est tenue au local de l'APÉtUL dans le but de discuter de l'adoption de la loi-cadre sur la conciliation famille-travail-études au Québec, des congés parentaux étudiants, de l'accès au soin des parents-étudiants étrangers ainsi que des critères discriminatoires dans plusieurs programmes de soutien aux parents-étudiants (régime d'étude, âge, statut étudiant et pays d'origine).



### *Régime québécois d'assurance parentale*

En vigueur depuis le 1er janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) constitue un moyen concret, pour les travailleuses et les travailleurs, de mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles. Il vise à soutenir financièrement les nouveaux parents, à les encourager dans leur désir d'avoir des enfants et à les soutenir dans leur volonté de consacrer plus de temps à leurs enfants dans les premiers mois de leur vie. Le RQAP prévoit ainsi le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs – salarié.es et autonomes – admissibles qui prennent un congé de maternité, un congé de paternité, un congé parental ou un congé d'adoption. Il remplace les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption qui étaient offertes aux nouveaux parents québécois en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi.

Ainsi, le RQAP est un régime de remplacement du revenu : il faut avoir touché un revenu de travail pour y avoir droit.

L'APÉtUL, tout en restant ouverte à des solutions alternatives, souhaite que des prestations de base soient plus accessibles aux parents-étudiants. Elle souligne ainsi les lacunes du régime assurantiel qui doit être réformé :

- Manque d'accès pour les parents étudiants qui n'ont pas de revenu salariale (les bourses ne sont pas reconnues, ni tout autre type de revenu qui ne serait pas de nature salariale).
- Les parents-étudiants étrangers n'ont, eux, pas accès à l'aide de dernier recours.

L'Association travaille à ce que la plateforme de la CCFTÉ, qui sera prochainement présentée au gouvernement, inclut un volet "études" prenant en compte les intérêts des parents-étudiants.

Par ailleurs, dans une démarche en parallèle, l'APÉtUL travaille étroitement avec le parti de Québec Solidaire qui souhaite déposer un projet de loi afin d'améliorer les conditions de vie des parents-étudiants via une aide financière aux études.

### **Prix et reconnaissances**

#### *Certifications et reconnaissance de l'implication bénévole*

L'Association est fière de pouvoir dire que tous les membres de l'APÉtUL qui ont exercé une fonction de bénévole cette année ont reçu une attestation de reconnaissance de leur implication qu'ils pourront faire valoir auprès de l'Université afin d'obtenir des crédits universitaires.





### Financement de l'Association

De façon générale, le financement demeure la pierre angulaire de nos moyens d'actions. Le travail bénévole a besoin d'être coordonné pour être efficace. De plus, notre organisme a de plus en plus de tâches administratives reliées aux exigences légales de son statut. Le travail salarié assure un fonctionnement de base de nos activités et une continuité dans nos actions.

En ce sens, l'année 2018-2019 a été charnière pour l'APÉtUL puisque nous devons terminer nos démarches de recherche de financement. Premièrement, nous poursuivons nos efforts de sensibilisation avec la CADEUL, l'AELIÉS et l'Université Laval dans le but de les convaincre de soutenir financièrement la seule ressource spécifique pour les parents-étudiants sur le campus. Deuxièmement, nous poursuivons notre travail pour obtenir la reconnaissance du Ministère de la Famille à titre d'organisme communautaire famille (OCF), afin de recevoir un financement de la mission, et celle d'organisme de bienfaisance au niveau fédéral afin d'être en mesure de recevoir des dons et éventuellement de s'associer avec Centraide.

L'année 2018-2019 a été l'année des ententes. En effet, l'APÉtUL a conclu plusieurs partenariats d'importance avec notamment : la Direction des services des étudiants de l'UL, l'ALIÉS, ou encore la Fondation BEATI, un partenaire fidèle qui soutient depuis toujours l'Association. D'autres démarches sont en cours et font encore l'objet de pourparlers, notamment avec la CADEUL.

#### *Demande de cotisation dédiée à la CADEUL et à l'AELIÉS*

Lors de la planification de la structure de financement pérenne pour l'APÉtUL, le CA s'est penché sur plusieurs options de financement. Le financement étudiant s'est avéré le plus susceptible d'assurer rapidement un financement récurrent pour la mission de base de



l'organisme, compte tenu des délais actuels pour obtenir un financement public pour les organismes communautaires. Un financement aussi bas que 0,50 \$ par étudiant.e peut nous permettre un fonctionnement de base et garantir notre stabilité.

Nous avons ainsi sollicité l'aide nos bénévoles afin de débiter les démarches avec la CADEUL qui possède une politique de cotisation dédiée servant à financer, entre autres, les médias étudiants. Après diverses démarches, rencontres et négociations, ainsi qu'une pétition regroupant plus de 230 signatures de nos membres, les demandes de cotisation dédiée auprès de la CADEUL n'ont malheureusement pas pu aboutir en raison de l'entrée en vigueur du Laissez-passer Universitaire (LPU) entraînant déjà une hausse des frais pour les étudiants de 140\$. Toutefois, les Associations sont malgré tout parvenues à un accord de financement prenant la forme d'une subvention annuelle en ce qui concerne l'AÉLIES pour une période de trois ans. Pour la CADEUL, des discussions sont en cours afin de trouver une solution durable.

L'Association souhaite remercier tout spécialement l'implication de Louis-Xavier qui a porté le dossier de l'APÉtUL devant les instances de la CADEUL et de l'AÉLIES et pour qui, la mission de l'APÉtUL et les intérêts des parents-étudiants passent sont un sujet de préoccupation.

Concernant nos démarches auprès de l'AÉLIES, une demande de cotisations dédiées avait été elle aussi déposée auprès du bureau exécutif afin que celui-ci autorise la tenue d'un référendum auprès de ses membres. Ce référendum avait pour objectif d'entériner la disposition selon laquelle, 0,50\$ des cotisations seraient reversées à l'APÉtUL. Une fois encore, compte tenu de l'adoption du LPU et des frais supplémentaires pour les étudiants, l'ALIÉS n'a pu donner suite à nos demandes. Toutefois, une entente de versement d'une subvention de 5 000 \$ par année pour les trois années à venir (à partir de Septembre 2019) a été conclue. Les deux associations se sont offert la possibilité de se rencontrer dans deux ans afin de réévaluer l'à-propos de la demande de cotisations dédiées.

### *Rafale de demandes de dons*

Compte tenu de la situation financière précaire de l'APÉtUL, le CA a une nouvelle fois favorisé une campagne de demandes de dons auprès des syndicats, des organismes de bienfaisance et des élu.es. Cette campagne a permis d'obtenir des dons ponctuels qui nous permettent de maintenir nos activités malgré l'absence de financement récurrent. Nous remercions les bénévoles qui ont participé à préparer les lettres et les envois postaux ainsi que les organisations qui nous ont offert généreusement des dons.

### *Démarches pour devenir un organisme communautaire famille*

L'APÉtUL avait entrepris l'an dernier des démarches pour devenir un organismes communautaire familles. Celles-ci sont toujours en cours.

## Projets en cours

### *Finalisation du projet « Créer un effet boule de neige pour les parents- étudiants » - Fondation Béati*

Le projet « Créer un effet boule de neige pour les parents-étudiants » s'est achevé en août 2018. Grâce à d'excellents résultats et au dépassement des cibles fixées dans le plan d'action 2016-2019, la Fondation a offert à l'APÉtUL un financement de consolidation de 17 000 \$ pour l'année 2018-2019.

Les fonds ont servi à maintenir le poste de coordination, à obtenir une vérification comptable de nos états financiers dans le but de déposer des projets aux gouvernements et d'embaucher un.e agent.e de développement pour assurer la pérennité de l'organisme et représenter l'APÉtUL au sein des coalitions et groupes sur lesquels nous siégeons.

### *Projet « Améliorer la conciliation famille-études : à pas de géant, à pas de bébé » - Secrétariat de la condition féminine.*

L'APÉtUL a signé une convention en mars dernier pour un projet d'ampleur avec le Secrétariat de la condition féminine. D'une durée de deux et d'une valeur de 99 877\$, le projet a pour principal objectif de sensibiliser les différents acteurs de la communauté universitaire de l'UL à l'importance de mettre en place des mesures de conciliation famille-études pour les parents-étudiants ainsi qu'à les soutenir dans la mise en place de tels accommodements. Un second volet dépasse les limites du campus universitaire pour se concentrer sur la rédaction et la diffusion d'un guide de bonnes pratiques regroupant des solutions structurelles quant à l'amélioration des conditions de vie des parents-étudiants.

Dans le cadre de ce projet, quatre partenaires apportent leur soutien matériel et financier : le Syndicat des travailleuses et travailleurs étudiants et postdoctoraux de l'UL, l'ALIÉS, la faculté de droit et le Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale.





## Remerciements

### *Partenaires principaux*

Canada 

Secrétariat  
à la condition  
féminine

Québec 

fondation   
Béati

 **CADEUL**  
CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

  
Association des étudiantes et des étudiants  
de Laval inscrits aux études supérieures

 **Desjardins**  
Caisse de l'Université Laval



  
Regroupement  
des groupes de femmes  
de la région de la Capitale-Nationale  
(Portneuf-Québec-Charlevoix)  
R G F - C N

METSUL

  
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE EN PSYCHOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



*Autres partenaires*



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

**La Fondation**  
Développement et relations  
avec les diplômés



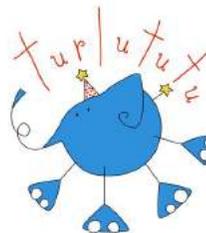
coop  
**zone**



COMITÉ DE SOUTIEN  
AUX PARENTS ÉTUDIANTS  
DE L'UQAM



gourmandises artisanales





## Annexe 1 : ÉTATS FINANCIERS

### ASSOCIATION DES PARENTS-ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (APÉtUL)

#### RÉSULTATS

(non audité, voir "Avis au lecteur")

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2019

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	29 365	25 652
Autres	-	69
	<u>29 365</u>	<u>25 721</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	24 348	23 019
Fournitures	1 389	386
Honoraires professionnels	1 650	1 000
Télécommunications	337	192
Nourriture	707	115
Location de salles et d'équipement	635	336
Frais de déplacement	27	169
Frais bancaires et autres	77	35
	<u>29 170</u>	<u>25 252</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>195</u></u>	<u><u>469</u></u>



## ASSOCIATION DES PARENTS-ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (APÉtUL)

**BILAN**  
(non audité, voir "Avis au lecteur")

**AU 30 AVRIL 2019**

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
	\$	\$
<b>A C T I F</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	71 486	5 974
Charges reportées au prochain exercice	<u>69</u>	<u>69</u>
	<u>71 555</u>	<u>6 043</u>
<b>P A S S I F</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes créditeurs	2 021	2 630
Produits reportés au prochain exercice	<u>65 926</u>	<u>-</u>
	67 947	2 630
<b>A C T I F N E T</b>		
<b>NON AFFECTÉ</b>	<u>3 608</u>	<u>3 413</u>
	<u>71 555</u>	<u>6 043</u>



## ANNEXE 2 : Budget prévisionnel 2019-2020

(en cours de révision)

### Dépenses

<b>Dépenses</b>	<b>Montants incluant les charges sociales</b>
<i>Coordination 35H / sem. À l'année dont deux jours pour le projet du SCF</i>	40 924 \$
<i>Agent de développement 14H/sem pour un an.</i>	14031,36 \$ (à partir de janvier 2020)
<i>Animatrice sociale 28H /sem pour 36 semaines</i>	18 751,38 \$ Ce poste dépend du financement d'Emploi-Québec et de trouver une personne éligible
<i>Honoraires (comptables, gardiennes- gardiens pour le répit études)</i>	3591 \$
<i>Matériel de bureau</i>	1800 \$
<i>Matériel pour les activités (bricolage, jouets, etc.)</i>	500 \$
<i>Frais associés au local</i>	466,20\$
<i>Frais de diffusion et de promotion</i>	400 \$
<i>Frais de démarches administratives</i>	350 \$
<i>Frais pour les réservations de local</i>	850 \$
<b>Total</b>	<b>81 663,74 \$</b>



## Revenus

<b>Sources potentielles et confirmées</b>	<b>Financement demandé</b>	<b>Financement prévisible</b>	<b>État de la demande / Financement obtenu / Montant affecté</b>
<i>Fondation Béati, fonds reportés du projet de consolidation 2018-2019</i>	6 685,00 \$	6 685,00 \$	6 685,00 \$
<i>Secrétariat à la condition féminine du Québec, fonds prévu pour l'an 1</i>	48 551,00 \$	48 551,00 \$	48 551,00 \$
<i>Fondation communautaire Postes Canada</i>	15 000,00 \$		en cours
<i>Diverses facultés de l'UL</i>	5 000,00 \$	2 000,00 \$	en cours
<i>Plusieurs centrales syndicales au Québec</i>	2 000,00 \$	1 000,00 \$	en cours
<i>Syndicats de l'UL (SPUL, STEP, APAPUL, SCCCUL, etc.)</i>	2 000,00 \$	1 000,00 \$	en cours
<i>DSE de l'UL, dans le cadre du projet financé par le Ministère de la Famille</i>	4 326,00 \$	4 326,00 \$	9 425,00 \$
<i>Bureau de la vie étudiante</i>	500,00 \$	500,00 \$	en cours
<i>Reconnaissance Organisme communautaire famille (OC) avec le ministère de la Famille</i>	Impossible à court terme		en cours pour du moyen terme / long terme
<i>AELIÉS subvention annuelle 2018-2019, fonds reporté au début de l'année 2019-2020</i>	1 323,00 \$	1 323,00 \$	1 323,00 \$



<i>AELIÉS subvention annuelle récurrente</i>	13 750,00 \$	5 000,00 \$	5 000 \$
<i>AELIÉS (0,50 \$ X 11 000 membres X 1 session hiver 2020)</i>	12 375,00 \$		Refus (proposition sub. Annuelle récurrente)
<i>CADEUL subvention annuelle 2018-2019 (paiement à recevoir en 2019-2020)</i>	6 200,00 \$	3 850,00 \$	3 850,00 \$
<i>CADEUL subvention annuelle 2019-2020 (équivalent cotisation dédiée pour 1 session)</i>	16 500,00 \$		en cours
<i>CADEUL (0,50 \$ X 33 000 membres X 1 session hiver 2020)</i>	16 500,00 \$		Refus (proposition sub. Annuelle récurrente ne cours de discussion)
<i>Cotisation dédiée AÉÉA</i>	montant inconnu	60,00 \$	en cours
<i>Cotisation dédiée AÉÉH</i>	montant inconnu	60,00 \$	en cours
<i>Cotisation dédiée AEGUL (retard de paiement : dû de aut2018 à nos jours = 5 sessions)</i>	255,00 \$	255,00 \$	en cours
<i>Associations étudiantes fac et départ (AÉSS, METSUL, AEEPCPUL, APMAL, ABEIL, etc.) : demande de cotisations dédiées et subventions annuelles</i>	5 000,00 \$	2 000,00 \$	
<i>Don surplus party ABEIL et autres asso pour 2018-2019 reçu en 2019-2020</i>	1 100,00 \$	1 100,00 \$	1 100,00 \$



<i>Élu-e-s Qc et CA, parti au pouvoir et oppositions (circonscriptions de Québec métropolitaine, famille, enseignement supérieur et éducation, immigration, santé)</i>	2 000,00 \$	1 000,00 \$	
<i>Fondation UL (créer un fonds parents-étudiants)</i>	1 000,00 \$	250,00 \$	
<i>Emploi-Québec</i>	11 880,00 \$	11 880,00 \$	en cours
<i>Emploi d'été Canada, subvention salariale pour 2 emplois</i>	10 699,59 \$	- \$	- \$
<i>Dons divers (entreprises, communautés religieuses, organisme de bienfaisance) et autofinancement</i>	500,00 \$	500,00 \$	Entamée mais réponses négatives
<i>Total demandé / obtenu</i>	183 144,59 \$	91 340,00 \$	70 934,00 \$

*Un immense merci à tous nos  
membres et bénévoles pour leur  
soutien !*



*La famille APÉtUL*

